



INVITATION AU LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINÉS



Toute la population de Saint-Lambert-de-Lauzon est invitée à venir assister au lancement officiel de la politique familiale et des aînés qui aura lieu le samedi 8 juin à 11 h à l'École du Bac.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce lancement. Celui-ci est l'aboutissement d'une année de travail et nous espérons qu'il sache répondre à vos préoccupations et besoins recueillis lors du sondage du printemps dernier.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Le comité de la vie communautaire, de la famille, des aînés et de la jeunesse.

DISTRIBUTION D'ARBRES

Pour souligner les journées de la nature et le mois de l'arbre et des forêts, la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, en collaboration avec la Société d'horticulture, vous invite à sa distribution gratuite de jeunes plants d'arbres indigènes du Québec.



En plus d'enjoliver le paysage, les arbres contribuent à la production d'oxygène et à la purification de l'air. Par cette activité nous voulons sensibiliser la population à la protection de l'environnement et améliorer la qualité de vie des citoyens.

INSCRIPTION : du 17 au 23 mai

DISTRIBUTION : le 26 mai, de 10 h à 13 h

ENDROIT : Hôtel de ville (1200, rue du Pont)

Pour vous inscrire, consultez notre site Web et le calendrier des événements.

MODALITÉS

- Distribution réservée aux citoyennes et citoyens de la municipalité;
- Une inscription par adresse, un seul arbre remis;
- Preuve de résidence obligatoire : permis de conduire, facture d'électricité ou compte de taxes de l'année en cours;
- Nombre de plants limité; distribution jusqu'à épuisement de la quantité disponible.

Cette distribution est possible grâce à l'Association forestière des deux rives et du ministère des Ressources naturelles du Québec.

CINÉMA EN PLEIN AIR



Le vendredi 12 juillet, à partir de 20 h 45, rendez-vous au parc Alexis-Blanchet pour assister à la représentation du film *Dumbo sous les étoiles*. C'est votre chance de voir pour la première fois ou de revoir ce film fantastique qui a pris l'affiche en mars 2019.

Amenez vos chaises de camping, vos couvertures et vos oreillers! L'évènement est gratuit et sans inscription.



Un atelier de peinture sur céramique est offert aux enfants de 7 à 12 ans. Cette activité est gratuite.

QUAND : Le samedi 25 mai, de 13 h 30 à 15 h

OÙ : Centre des loisirs du parc Alexis-Blanchet

QUI : Les enfants de 7 à 12 ans inclusivement qui résident à Saint-Lambert-de-Lauzon

GROUPE: 30 participants (nombre de places limité)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 24 MAI

Pour vous inscrire, appelez au 889-9715 poste 2222 et laissez un message avec votre nom et votre adresse. Il est possible qu'il reste quelques places après la période d'inscription. Présentez-vous sur place pour vous en informer.



COURS ET INITIATION

Les jeunes qui n'ont jamais fait de skateboard recevront l'initiation et les connaissances de base en équilibre et en position sur la planche. Ils apprendront comment tomber et où regarder lorsqu'ils sont sur une planche.

Un cours de skateboard complet est offert aux plus avancés en utilisant les installations sur place.

QUAND : Le samedi 25 mai, de 13 h à 16 h

OÙ : Au parc Alexis-Blanchet

QUI : Les jeunes de 8 ans et plus qui résident à Saint-Lambert-de-Lauzon

Équipement requis : skateboard et casque; un nombre restreint d'équipements sera disponible sur place.





LA FÊTE DE LA PÊCHE

L'occasion rêvée de taquiner les poissons en bordure de notre belle rivière Chaudière.

La prochaine édition de la Fête de la pêche aura lieu du 7 au 9 juin 2019. C'est une occasion unique dans l'année pour tous les résidents du Québec de pêcher sans permis partout dans notre province. Débutants ou experts, tous auront le loisir de découvrir ou de redécouvrir les plaisirs de la pêche sportive sur l'ensemble du territoire québécois. Notez que cette pêche n'inclut pas le saumon atlantique.

Vous êtes un pêcheur? Profitez de la fête annuelle pour initier un être cher et lui transmettre votre passion pour cette activité qui peut se pratiquer presque n'importe où et à faible coût. En plus de communiquer votre savoir-faire, vous partagerez un moment privilégié avec les personnes que vous aimez.

Pour information et participation au concours de photos : fetedelapeche.gouv.qc.ca
Bonne pêche et merci de garder les lieux propres!

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE ÉDITH-POIRÉ

Club de lecture d'été TD

Cet été, les enfants sont invités à décrocher et à prendre le temps d'explorer la nature qui les entoure.



Pars à l'aventure et amuse-toi! Regarde pousser les fleurs et les arbres, découvre des climats extrêmes, et émerveille-toi du lien qui nous unit et nous relie à la Terre nourricière.

Grâce aux livres et aux activités du club, nous allons explorer et laisser libre cours à notre curiosité.

Nous nous questionnerons sur le monde qui nous entoure et nous ferons des découvertes surprenantes. La nature n'a pas fini de nous émerveiller!

Stimulant et amusant à la fois, le club transmet le goût de la lecture aux jeunes à l'aide d'activités, de jeux, de défis et d'aventures autour du livre. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté de lecture, tout au long des vacances.

Nous invitons les enfants de 5 à 12 ans à s'inscrire à la bibliothèque dès le 3 juin et ainsi obtenir gratuitement leur trousse de lecture. Ils pourront également participer à des activités et partager leur passion pour la lecture avec d'autres jeunes. Les activités du club auront lieu du 26 juin au 20 août. Pour plus de détails, consultez le site Web de la municipalité dans la section Bibliothèque.



CET ÉTÉ, ON BOUGE EN PLEIN AIR!

ZUMBA ■ Le Service des loisirs et de la vie communautaire vous invite à venir bouger au son de la musique latine et internationale. En famille, seul ou entre amis, peu importe que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, venez bouger à votre rythme au kiosque du parc Alexis-Blanchet les **mardis 11 et 25 juin ainsi que les 9 et 23 juillet, de 19 h à 20 h.**

PLEIN AIR TONUS ■ Venez essayer un entraînement musculaire en plein air! Avec Plein Air Tonus, on cherche à atteindre une meilleure endurance musculaire tout en tonifiant le corps en entier. Apportez votre sourire et votre bouteille d'eau au parc Alexis-Blanchet les **mardis 2 juillet et 6 août, de 19 h à 20 h.**

YOGA ■ Venez expérimenter un moment de relaxation unique en pratiquant le yoga en plein air. Découvrez tous ses bienfaits en profitant d'un moment de détente. Apportez votre tapis, une bouteille d'eau et votre sourire. En famille, seul ou entre amis, peu importe que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, venez vous détendre au parc du Déroit de la Chaudière les **mercredis 19 juin et 17 juillet, de 19 h à 20 h.**

Ces activités sont gratuites et sans inscription. Annulées en cas de pluie.

Et toi qui pensais qu'un casque, ça décoiffait.

A vélo, porte ton casque.

Société de l'assurance automobile Québec

www.saaq.gouv.qc.ca

Une initiative du RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

La Fête des Voisins

Samedi 8 juin 2019

fetedesvoisins.qc.ca

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!
Le 9 juin, organisez une fête avec vos voisins. Conseils pratiques sur le site Web.

Vous organisez une fête de quartier qui empiètra sur la rue ?

N'oubliez pas de remplir votre fiche d'inscription sur notre site Web et faites-la parvenir par courriel au : loisirs@mun-sldl.ca avant le 22 mai.

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS LE DIMANCHE 23 JUIN

ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE
JEUX GONFLABLES
MAQUILLAGE POUR LES ENFANTS
MUSIQUE ET SPECTACLES
FEUX D'ARTIFICE

SOYEZ DES NÔTRES AU PARC ALEXIS-BLANCHET

Surveillez la programmation officielle dans le bulletin La Source du mois de juin.



Caisse de dépôt et placement
du Québec

Le samedi 15 juin, de 10 h à 14 h, venez encourager nos petits entrepreneurs de 5 à 12 ans de notre municipalité en achetant leurs produits. L'évènement se tiendra dans le stationnement du réservoir d'eau potable, 1208 rue du Pont à Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette journée leur permet de développer une petite entreprise d'un jour en s'inspirant naturellement de leurs intérêts, passions et nombreuses idées. Voici le lien pour inscrire votre enfant : www.petitsentrepreneurs.ca. On vous y attend nombreux!

COLLECTE HEBDOMADAIRE DES MATIÈRES COMPOSTABLES



La collecte hebdomadaire des matières compostables est de retour. Lors de la collecte, placez votre bac brun en bordure de la rue à chaque semaine pour qu'il soit vidé régulièrement et ainsi éviter des odeurs désagréables pour votre voisinage.

COLLECTE DES DÉCHETS MONSTRES

Vous pourrez profiter gratuitement d'une collecte porte-à-porte des déchets monstres sur le territoire, le lundi 3 juin. Les ordures doivent être déposées en bordure de la rue la veille ou avant 7 h le matin.

Notez que les déchets ne se qualifiant pas comme étant des *déchets monstres* ne seront pas ramassés.

Les *déchets monstres* sont des déchets encombrants d'origine résidentielle comprenant des meubles, des appareils électroménagers, des sommiers, des matelas, des chauffe-eau, etc., dont le poids n'excède pas 25 kg. Toutefois, le poids des meubles, appareils électroménagers, sommiers, matelas et chauffe-eau peut excéder 25 kg sans toutefois excéder 100 kg.

Sont exclus de cette catégorie les carcasses d'automobiles, les pneus, les moteurs, les réservoirs à essence, les contenants à huiles usées et à solvants, les débris de construction et de démolition (fenêtres, portes, vitres, etc.)

VOTRE POTAGER : ATELIERS GRATUITS

Des ateliers sur le potager vous sont offerts gracieusement grâce au Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette initiative est aussi rendue possible grâce à la participation financière du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et du Comité régional pour la sécurité alimentaire.

21 mai : *L'art de démarrer son jardin*

4 juin : *Compagnonnage et attirer nos alliés aux jardins*

Heure et lieu : de 19 h à 21 h, au centre municipal, salle A (1147, rue du Pont)

D'autres précisions seront bientôt disponibles sur les pages Facebook du Service d'entraide et de la Municipalité. Surveillez le bulletin La Source de juin, deux autres formations gratuites seront annoncées.



UTILISATION DE L'EAU POTABLE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de remplir une nouvelle piscine, de même qu'une piscine gonflable, avec l'eau de l'aqueduc municipal ainsi que de s'en servir pour faire fondre la neige ou la glace ou pour nettoyer une entrée de cour ou le pavage.

Nous demandons aux propriétaires possédant un puits personnel, de prendre soin d'afficher la pancarte qui leur a été attribuée de manière à ce qu'elle soit visible de la rue.

TRAITEMENT DES PELOUSES, NOUVELLES PELOUSES ET PLANTATION DE HAIES

Le propriétaire de nouveaux aménagements de pelouses, tourbe et haies, pourra arroser de 19 h à 21 h, pendant 15 jours consécutifs, à la suite d'une demande de permis d'arrosage (gratuit) à la Municipalité.



ARROSAGE Fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, l'arrosage manuel des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes avec l'eau

de l'aqueduc municipal est autorisé uniquement pendant les périodes suivantes :

Pour les résidents des numéros civiques pairs : dimanche, mardi et jeudi, entre 19 h et 21 h.

Pour les résidents des numéros civiques impairs : lundi, mercredi et vendredi, entre 19 h et 21 h.

LAVAGE D'AUTO

Le lavage d'auto est autorisé avec un pistolet arroseur à fermeture automatique. Lors d'un lavage d'auto, aucune eau ne doit s'échapper du boyau d'arrosage entre les lavages; l'eau peut s'échapper du boyau strictement si elle est orientée en direction de l'auto.

APPRÉHENSION D'UNE PÉNURIE D'EAU

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée, le maire peut émettre un avis public interdisant, pour une période déterminée, l'utilisation de l'eau potable pour des fins d'arrosage, de lavage d'automobiles ou de régularisation de piscines.

RÉGULARISATION D'UNE PISCINE

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, la régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée entre 20 h et 6 h uniquement pendant les périodes suivantes :

Pour les résidents des numéros civiques pairs : dimanche, mardi et jeudi.

Pour les résidents des numéros civiques impairs : lundi, mercredi et vendredi.

Notez que l'arrosage des pelouses est interdit en tout temps.

PELOUSES ET PISCINES GONFLABLES

Le Service des travaux publics offre l'arrosage des nouvelles pelouses et le remplissage des piscines gonflables en milieu desservi par le réseau d'aqueduc afin d'économiser l'eau potable. Informez-vous!



ENTRÉES DE SERVICE ET AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

En milieu desservi par le réseau d'aqueduc, lorsque vous réalisez des travaux d'aménagement et de terrassement, veuillez contacter le Service des travaux publics afin de faire ajuster la hauteur de la vanne située à la limite avant du terrain.



COMMUNICATIONS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Maire Olivier Dumais
Courriel : maire@mun-sldl.ca
Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246

Conseillers Germain Couture, siège n°1
Renaud Labonté, siège n°2
Dave Bolduc, siège n°3
Geneviève Cliche, siège n°4
Caroline Fournier, siège n°5
Anick Campeau, siège n°6

Hôtel de Ville 1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Tél. : 418 889-9715
Télécopieur : 418 889-0660
Courriel : info@mun-sldl.ca
Site web : mun-sldl.ca



Horaire régulier :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Direction générale : Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier

Incendies : Gaétan Lacasse, directeur
Richard Langlais, directeur adjoint

Loisirs et vie communautaire : Donald Lapointe, directeur

Travaux publics : Steeve Veilleux, directeur

Urbanisme et développement économique : Pascale Bertrand, directrice

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Lundi et mercredi : de 18 h 30 à 20 h 30
Mardi, jeudi et vendredi : de 13 h à 16 h
Samedi (du 9 septembre 2017 au 16 juin 2018 inclusivement) :
de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont. 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont. 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie. 1 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 1 877 380-3444

POLICE : SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC de la Nouvelle-Beauce 1 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141
poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION : Pauline Boilard 1 877 380-3444 1 418 387-0404
direction@orhnouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ (Société de transport de Lévis) : Benoît Blais. 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT- (Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral)
Centre hospitalier 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse. 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs. 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC. 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS. 418 889-8662

DÉCHETTERIE. 418 889-8727



INSCRIPTION EN LIGNE

Dès cet automne, l'inscription en ligne sera disponible via notre site Web. Surveillez notre page Facebook afin d'avoir plus d'information.



**Vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation?
Pourquoi ne pas faire votre demande de permis dès maintenant?**

Informez-vous dès aujourd'hui des normes qui seront à prendre en considération pour la réalisation de votre projet et des documents qui devront être fournis avec votre demande de permis. Idéalement, déposez votre demande de permis dès maintenant. Les permis de construction étant valides pour une période d'au moins 6 mois, vous pourrez ainsi réaliser vos travaux en temps voulu sans être stressé par la période de pointe estivale de demandes de permis (mai, juin et juillet) ou par l'appel de votre entrepreneur vous annonçant qu'il devance les travaux.

Avec un simple appel, l'inspecteur pourra vous indiquer quelles sections de la réglementation consulter sur Internet, vous transmettre le formulaire de demande de permis par courriel ainsi que les dispositions réglementaires associées. Vous pourrez par la suite nous retourner votre demande par courriel ou la déposer dans la boîte de dépôt accessible en dehors des heures de bureau. Il est aussi possible de payer votre demande par Internet.

N'oubliez pas, chaque municipalité a ses propres normes réglementaires et, à l'intérieur même d'une municipalité, les dispositions peuvent varier en fonction de la zone, de l'usage ou de la présence de contraintes (installation septique, zone inondable, zone à risque de mouvement de terrain, etc.).

www.mun-sldl.ca Développement économique / Les règlements d'urbanisme

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE La prochaine édition du bulletin *La Source* paraîtra le 14 juin. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 21 mai à 16 h 30 à loisirs@mun-sldl.ca.

LA SOURCE est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 775

À la municipalité : Donald Lapointe, responsable de la production et de la rédaction
Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales